

## Avantages liés à l'embauche sous contrat d'apprentissage

### Rémunération et exonération de charges

Les salaires de l'apprenti sont calculés en pourcentage du SMIC :

1<sup>ère</sup> année : 49% du SMIC (61% si 21 ans et plus)

2<sup>nde</sup> année : 65% du SMIC (78% si 21 ans et plus)

Ils font l'objet d'exonérations de charges.

### Indemnité compensatrice forfaitaire

Sous conditions, le Conseil Régional de Bourgogne attribue une indemnité compensatrice forfaitaire, sous la forme d'un soutien à l'effort de formation. Elle est d'un montant annuel de 1 400 Euros. L'aide est majorée de 300 Euros par an pour les plus de 18 ans à la date du début de contrat. Sur deux ans et pour des apprentis majeurs, l'aide totale s'élève donc à 3 400 Euros.

### Crédits d'impôt

Les entreprises accueillant un apprenti bénéficient d'un crédit d'impôt annuel de 1 600 Euros.

### Coût de formation

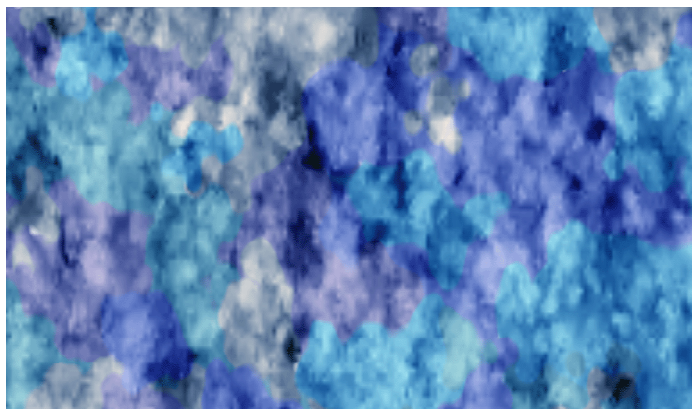
■ 1<sup>ère</sup> année universitaire :  
droits d'inscription (environ 170 Euros)

■ 2<sup>nde</sup> année universitaire :  
4 400 Euros par apprenti\*  
exonération des droits d'inscription

■ 2<sup>nde</sup> année universitaire :  
3 600 Euros par apprenti\*

*\* Pour couvrir ce coût, un concours financier de l'entreprise d'un montant annuel minimal de 1500 Euros doit être versé au Centre de Formation d'Apprentis ou à la section d'apprentissage où est inscrit l'apprenti, si l'entreprise est assujettie à la taxe d'apprentissage.*

*Données non contractuelles*



## Renseignements

### Renseignements pédagogiques

Marcel GRENARD

Responsable Pédagogique

Institut Universitaire de Technologie de Bourgogne (IUT Dijon)

UNIVERSITÉ BOURGOGNE

BP 17877 – 21078 Dijon Cedex

Tel : 03 80 39 64 76 - Fax : 03 80 39 64 79

[marcel.grenard@iut-dijon.u-bourgogne.fr](mailto:marcel.grenard@iut-dijon.u-bourgogne.fr)

### Secrétariat de la section d'apprentissage

Sophie BELLISSENT

Service Universitaire de Formation Continue de Bourgogne (SUFCOB)

UNIVERSITÉ BOURGOGNE - BP 27 877 - 21078 - DIJON Cedex

Tel : 03 80 39 52 86 – Fax : 03 80 39 51 85

[sophie.bellissent@u-bourgogne.fr](mailto:sophie.bellissent@u-bourgogne.fr)

### Chargée de mission

Magali SEVILLANO

<http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

[www.u-bourgogne.fr](http://www.u-bourgogne.fr)



# UB

FORMATION CONTINUE  
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

## Diplôme de Comptabilité et de Gestion

*en 3 ans,  
dont 2 en apprentissage*

*Formation initiale + apprentissage*

# Expertise comptable : la voie de l'apprentissage



C'est à la suite de la réforme des diplômes de l'expertise comptable que le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) a été créé.

Le Département Gestion des Entreprises et des Administrations de l'IUT de Dijon propose une formation à caractère comptable et financier en apprentissage.

Cette formation se déroule en seulement trois ans, dont deux sous contrat d'apprentissage (voir ci-contre), pour l'obtention, à terme, du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (niveau licence).

## ATTENTION !

Les inscriptions aux différentes UV du DCG

restent à l'initiative de l'apprenti.

Elles doivent être effectuées directement auprès du Rectorat.

## Dispositif

### ■ 1<sup>ère</sup> année

En DUT GEA sous statut étudiant

Sensibilisation à l'apprentissage et identification des étudiants intéressés par la formule.

### ■ 2<sup>nde</sup> année

Recrutement de l'étudiant comme apprenti, par un cabinet ou une société d'expertise-comptable.

Première année d'apprentissage, pour terminer le DUT GEA et engager le Diplôme de Comptabilité et de Gestion

50% en entreprise

50% en formation

### ■ 3<sup>ème</sup> année

Seconde année d'apprentissage, pour terminer le Diplôme de Comptabilité et de Gestion

2/3 en entreprise

1/3 en formation

- Programme de 1<sup>ère</sup> année du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option finance comptabilité
- 900 heures de formation sur 32 semaines
- Validation des 2 premiers semestres du DUT GEA

- Programme de 2<sup>nde</sup> année du DUT GEA option finance comptabilité.  
L'obtention de ce DUT donne par équivalence 5 UV du DCG.
- Modules complémentaires pour la préparation de 3 UV du DCG
- 738 heures de formation sur 23 à 24 semaines
- 23 à 24 semaines en entreprise

- Préparation des 4 dernières UV pour l'obtention du DCG
- 450 à 600 heures de formation (selon les équivalences entre DUT et DCG) sur 15 à 20 semaines
- 27 à 32 semaines en entreprise

Les rythmes de l'alternance pourront être différenciés entre les deux années, en conciliant les impératifs pédagogiques et ceux de la profession.